



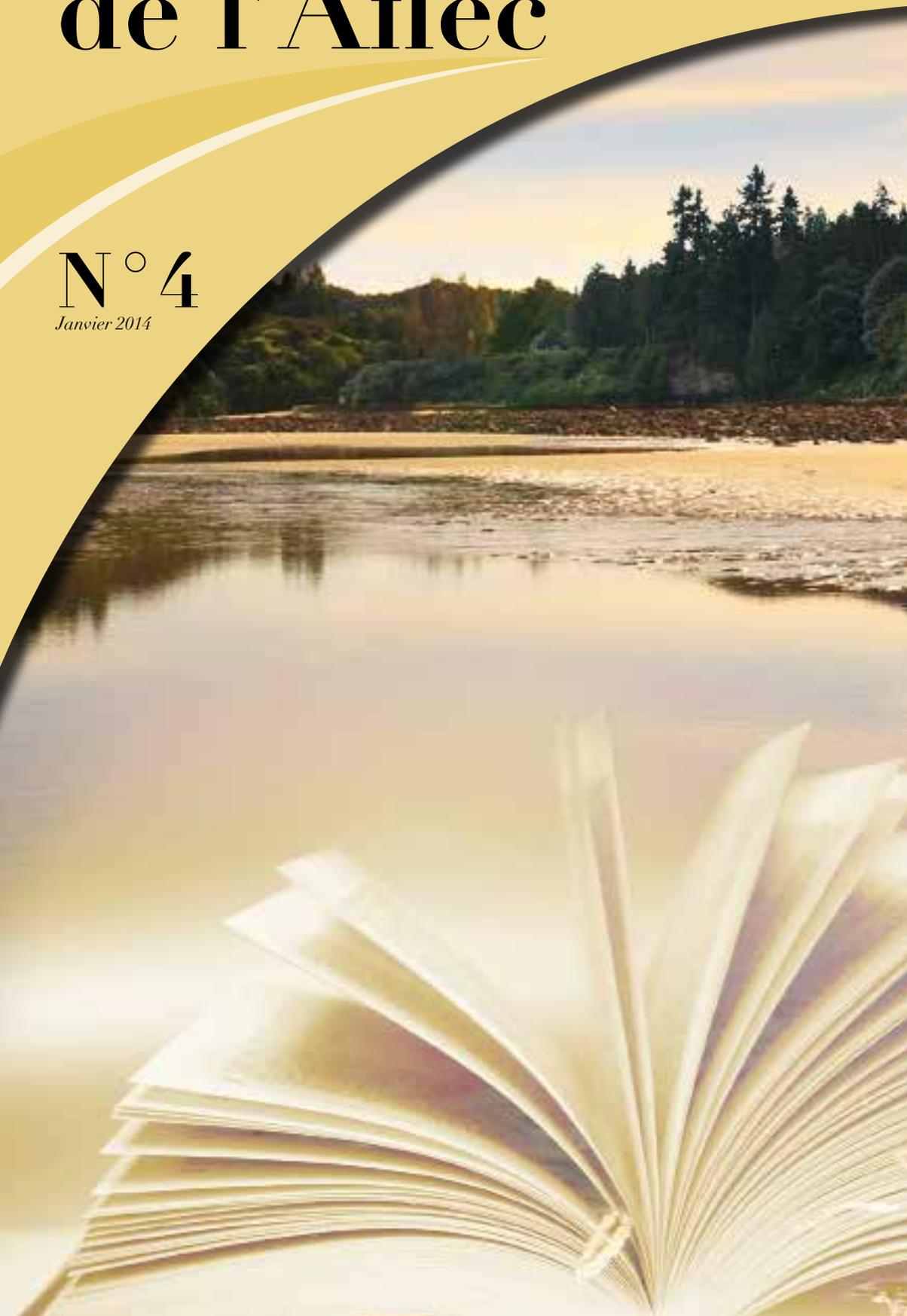
Association Franco - Libanaise
pour l'Education et la Culture



Le courrier de l'Aflec

N° 4

Janvier 2014





Sommaire

| | |
|--|--------------|
| ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT | <i>p. 3</i> |
| REGARD EXTÉRIEUR La calligraphie | <i>p. 4</i> |
| LES ÉTABLISSEMENTS Les temps forts des établissements au Liban Les temps forts des établissements aux Émirats arabes unis | <i>p. 6</i> |
| LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES Politique éducative de l'établissement, vie scolaire et citoyenneté | <i>p. 10</i> |
| L'ASSOCIATION Les temps forts de l'AFLEC | <i>p. 13</i> |
| CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'AFLEC | <i>p. 15</i> |
| DOCUMENTS ET OUVRAGES SIGNALÉS | <i>p. 15</i> |

Éditorial

Avec le quatrième numéro du Courrier de l'AFLEC, qui paraît en ce début d'année, l'équipe chargée de sa réalisation se joint à moi pour formuler des vœux de bonne et satisfaisante année, en premier lieu en direction de ses lecteurs, mais aussi pour notre association et plus modestement pour notre bulletin.



Cette nouvelle livraison nous permet également de fêter le premier anniversaire de la publication, que nous espérons fédératrice et, plus largement, porteuse de nos valeurs : humanisme et respect de l'autre. Comme je vous l'ai indiqué dans l'éditorial du premier numéro, ce bulletin est le vôtre et nous accueillerons avec intérêt vos suggestions et aussi des textes auxquels vous souhaiteriez que l'AFLEC fasse écho afin d'enrichir son contenu. C'est dans cette optique qu'une nouvelle rubrique, comme vous avez déjà pu le constater, est ouverte à une personnalité extérieure.

Après Patricia Khoder, journaliste à L'Orient-LE JOUR, puis Pierre Lafrance, diplomate et écrivain, nous avons fait appel à Ghani Alani, maître calligraphe, poète. Il a réalisé, à la demande de l'AFLEC, la carte de vœux que l'association vous a adressée en la joignant au numéro précédent. Vous trouverez dans les pages qui suivent une description de cet art traditionnel du monde arabe et de l'Islam, ainsi qu'une courte présentation de l'artiste qui, par ses œuvres, ses écrits, son enseignement et ses conférences à travers le monde, a voulu faire reconnaître la calligraphie comme un art à part entière. Le prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe qui lui a été décerné en 2009 est la récompense de cette haute ambition. De même que dans les précédents numéros, tous les établissements de l'AFLEC sont ici présents. Ils ont à cœur de montrer les activités proposées et les réalisations des élèves.

Il faut de plus signaler qu'une nouvelle école a été créée à Dubai. Elle est dénommée « International Concept for Education » (ICE). Sa tutelle pédagogique est assurée par l'AFLEC.

Par ailleurs, n'oublions pas qu'au-delà des activités culturelles et sociales nos élèves ont et doivent avoir pour objectif essentiel la réussite de leurs études dans un milieu scolaire organisé. Pour étayer ce point, l'article sur « Politique éducative de l'établissement, vie scolaire et citoyenneté » de F. Alin, secrétaire général de l'AFLEC, analyse et illustre ce propos.

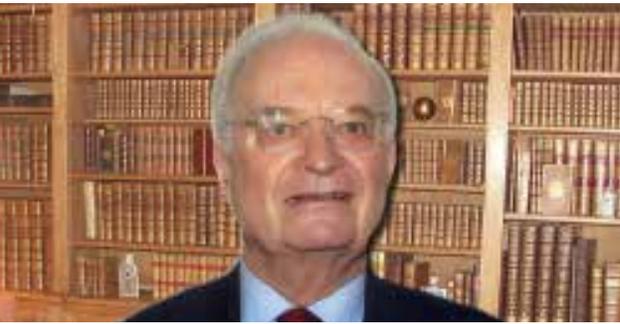
Enfin, un exposé très documenté montre l'attention particulière apportée par l'association au recrutement des enseignants et des personnels de direction, qui doivent répondre aux exigences de qualité nécessaires pour exercer dans ses établissements.

En ce début d'année 2014, inspirons-nous de cette réflexion d'Épictète : « N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites. Décide de vouloir ce qui arrive... et tu seras heureux ».

*Bruno Halff
Président de l'AFLEC*

Regard extérieur

La calligraphie



Une approche culturelle originale

par André Bourgey,
Président du comité de rédaction

L'ouverture internationale et l'accès aux différentes cultures sont des objectifs de l'AFLEC, car ils s'inscrivent dans un mouvement de connaissance du monde tel que les jeunes, qui lui sont confiés, auront à connaître ; un monde fait de nombreuses cultures et de multiples rapports humains. Jusqu'alors Le Courrier de l'AFLEC, dans la rubrique « Les temps forts des établissements », s'employait à présenter à la communauté des élèves et des étudiants, ainsi qu'à leurs parents et à toutes les personnes et les organismes intéressés, des réalisations et des activités culturelles des établissements de l'AFLEC. Certes, la présentation de toutes ces manifestations, pour importante et souhaitable qu'elle ait été, car elle concerne au plus près l'activité de nos établissements et des élèves, peut être complétée par une notion plus large et plus étendue en terme de connaissance de l'environnement du pays et de la région d'accueil. C'est en ce sens que l'AFLEC a aujourd'hui retenu de vous présenter l'art de la calligraphie arabe, qui est un art séculaire et important du monde arabe et de l'Islam.

La calligraphie est partout dans la région un art répandu, un art vivant et toujours présent. C'est ainsi que Bruno Halff, arabisant et connaisseur du monde arabo-musulman, a pensé à vous adresser les vœux de l'asso-

ciation sur la carte jointe au bulletin précédent dont la calligraphie est l'œuvre d'un de ses amis, le poète, maître calligraphe de renommée mondiale Ghani Alani, dont vous trouverez ci-après la description de la riche carrière nourrie à toutes les sources de la connaissance.

En effet, la calligraphie est encore aujourd'hui un art vivant, partout présent dans les pays arabes et musulmans : dans les cimetières, les lieux institutionnels, les palais, les mausolées, les mosquées, dans la vie quotidienne, les publicités, les bijoux et même les monnaies.

À titre anecdotique, « les calligraphes d'Istanbul qui descendaient manifester dans la rue, leurs encriers et leurs roseaux dans un cercueil, contre l'introduction de l'imprimerie pensaient annoncer la mort de la calligraphie » (Guy Jacquet). Mais aujourd'hui encore si les journaux, les revues, les livres sont écrits en caractères d'imprimerie, depuis le XIX^e siècle dans ces pays, les titres sont encore calligraphiés.

Ainsi, la calligraphie doit-elle faire partie de la formation générale de nos élèves, afin qu'ils connaissent la tradition artistique du pays d'accueil qui plonge ses racines dans le passé mais tout en restant très vivante dans le monde arabe actuel.



Ghani Alani

Maître calligraphe et poète

Né en 1937 à Bagdad, il a été l'élève de deux grands calligraphes, Hachem al-Bagdadi et Hamid al-Amidi. L'un et l'autre lui ont décerné le diplôme de l'ijazé, qui le consacre en tant que maître calligraphe et lui permet de transmettre son art.

Il a réalisé des milliers d'œuvres tout en poursuivant des études universitaires qui l'ont mené au doctorat d'État en droit ; il a enseigné en France à partir de 1967 à l'École des langues orientales, maintenant Institut des langues et civilisations orien-

Ghani Alani

tales, à l'École normale supérieure, dans de nombreux centres culturels et à donner des cours à de nombreux et multiples publics.

Le prix Unesco-Sharjah pour la Culture arabe, qui consacre le statut de la calligraphie parmi les arts arabo-islamiques, lui a été attribué en 2009.

Il a exposé dès 1973, tout en publiant poèmes et articles sur l'art de la calligraphie arabe ; il a donné des conférences un peu partout, en France, en Europe, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, en Afrique et aux USA. Il a publié de nombreux ouvrages. Il a créé des calligraphies sur céramique, bois, pierre, verre, parchemin, il a fait de la marqueterie.

Sa grande œuvre dans le domaine de l'architecture est l'ornement d'une des grandes mosquées du Turkménistan.

Il vit actuellement en France.

Dans une interview, il dit de lui-même : « Je fais des tableaux, mais je ne suis pas peintre, j'écris mais je ne suis pas écrivain, je trace des lignes mais sans être à proprement parler dessinateur... ».

En réalité, Irakien, Parisien, héritier d'une culture millénaire, créateur inspiré, poète, peintre, écrivain, dessinateur, mais avant tout artiste et humaniste, il est tout cela à la fois, manifestant en sa personne le grand principe de l'unité des savoirs.

أَطِيبُ قَهَائِنِنَا وَمَنْيَانِنَا
بِالْعَيْدِ السَّعِيدِ وَالْأَفْرَاحِ لِلْإِمَّةِ

فَقْرَمَ لَكُمْ رَجُلٌ مِنَ الْهَيَاةِ وَالْأَسْمَى الْأَمِينِ
بِحُزْنِ الْمُنَاظَرَةِ السَّعِيدَةِ

فَقْرَمَ لَكُمْ خَالِصَ قَهَائِنِنَا وَمَنْيَانِنَا
بِحُزْنِ الْمُنَاظَرَةِ السَّعِيدَةِ

Les établissements

Les temps forts des établissements Au Liban



Lycée-Collège Élite de Beyrouth

Projet « Cartes postales »



relle afin d'illustrer les textes. Quatre cartes postales différentes ont été créées (dont voici un exemple). Le financement pour l'impression des cartes a été pris en charge par l'établissement Élite, ainsi que par le groupe socio-écolo du collège (qui a mené de nombreuses actions au cours de l'année scolaire), sans oublier la classe de CM2 qui s'est investie en organisant plusieurs ventes de gâteaux lors des récréations. Finalement, plus de 300 enveloppes, avec



*Dans mon jardin paisible, il y a...
un fleuve où nagent des canards avec des bouées
une vipère qui chante
une gazelle qui mange un lion
des éléphants qui écrivent des histoires
un hippopotame qui joue au tam-tam
des moutons qui font une bataille de boule de neige
un ogre végétarien et des nuages bleus fabricants de bonbons
dans mon jardin paisible...*

Cette année, les élèves de CM2 du collège Élite de Beyrouth se sont lancés dans un projet social fort : aider les élèves scolarisés en milieu hospitalier en réalisant, en partenariat avec les enfants de l'hôpital Geitaoui, des cartes postales. Pour mener à bien ce projet, l'enseignant de la classe, M. Pierson, a pris contact avec Marie-Noëlle Japy, auteur de l'album « Conte pour Charline », une histoire dans laquelle les personnages principaux sont des enfants malades.

Avec l'auteur, les élèves ont travaillé sous forme d'ateliers d'écriture. Au terme de ces ateliers, quatre poèmes collectifs ont été retenus.

Marie-Noëlle Japy et le professeur d'art plastique du collège, Roger Daher, sont ensuite allés à l'hôpital Geitaoui de Beyrouth à la rencontre d'enfants malades, pris en charge par l'association My school pulse qui permet la scolarisation en milieu hospitalier. Ils ont présenté le projet aux enfants et lu les poèmes. Les enfants se sont alors lancés dans la réalisation de dessins d'aqua-

dans chacune les quatre cartes postales, ont été vendues (dans l'établissement, au marché de Noël de Beyrouth, à l'institut français...) et les recettes liées à la vente de ces cartes ont été intégralement reversées à l'association *My school Pulse*.

En parallèle de ce projet, les élèves de la classe de CM2 ont couru pour l'association lors du marathon de Beyrouth.



Collège Élite de Bchamoun

*La sortie
des maternelles
au cinéma*



Mardi 3 décembre, les classes de Moyenne-section et Grande-section du collège franco libanais Élite de Bchamoun sont allées à Beyrouth pour une séance de cinéma au Métropolis. Le film visionné était « le Bonhomme de neige » de Dianne Jackson d'après le livre de Raymond Briggs.



Bien que le film soit muet, les élèves ont été totalement captivés par l'histoire, les images magnifiques, la musique...

Ce film s'intègre parfaitement au travail de classe de fin d'année autour du thème de l'hiver.

Quelques mots d'élèves :

« J'ai aimé car le bonhomme de neige est devenu vivant... »

« C'était drôle quand les bonhommes de neige font la fête ! »

« Le cinéma, c'est le spectacle ! »

« C'est bien le cinéma, parce qu'on voit les choses en grand... »

Les élèves reprendront le chemin du cinéma pour une deuxième séance en mars.

Lycée-College Élite de Tyr

*Les élèves visitent le palais
présidentiel de Baabda et
le salon du livre arabe de
Beyrouth.*



Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire fondé sur l'apprentissage de la citoyenneté, nos élèves des classes de seconde et de première accompagnés par leurs professeurs ont pu visiter, le samedi 7 décembre 2013, le palais présidentiel du Liban, situé à Baabda, près de Beyrouth. Le palais, ouvert régulièrement le samedi à des groupes scolaires, a fait l'objet d'une visite guidée qui avait été préparée en classe. L'après-midi, les élèves ont rejoint Beyrouth, où ils ont pu visiter, dans la salle du Biel, le salon du livre arabe.

Ils ont pu y rencontrer des auteurs libanais et des acteurs culturels locaux.

Cette journée s'inscrivait donc parfaitement dans le double souci, cher à l'AFLEC, de



l'apprentissage citoyen et de l'ouverture sur la culture, en particulier arabe, des jeunes qui nous sont confiés.

Les temps forts des établissements Aux Émirats arabes unis



Le 2 décembre 1971, les Émirats arabes unis entrent sur la scène internationale en tant que pays. Sous la forte impulsion de Sheikh Zayed, un homme éduqué dans le désert dans une culture de l'oralité, cette fédération sort du sable et devient un État composé de sept émirats qui tient sa puissance et sa fortune actuelles des ressources pétrolières majoritairement concentrées dans l'Émirat d'Abu Dhabi et de la volonté des hommes.

Chaque année, le pays célèbre cet anniversaire autour de son drapeau par un déploiement de festivités médiatisées afin de réunir la population autour d'un sentiment commun d'appartenance. Il faut reconnaître que le défi est de taille lorsqu'une proportion de plus de 80 % de la population est composée d'étrangers, des étrangers autorisés à séjourner pour des périodes de deux ans renouvelables et qui, dans leur immense majorité, n'effectuent que des séjours inférieurs à une décennie.

Les établissements scolaires célèbrent cet événement annuel en organisant une semaine de fêtes au cours de laquelle les écoles se transforment aux couleurs du pays. Des activités sont proposées aux enfants,

Lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi Anniversaire de la naissance du pays

essentiellement axées sur la culture locale, l'héritage tribal des hommes du désert et les projets d'avenir du pays. Se côtoient ainsi deux mondes contrastés, qui vont de la fauconnerie à une société surdéveloppée et qui aiment à montrer leurs réussites. Le Lycée Théodore Monod n'a pas failli à la règle : cette année, l'hymne national a été chanté a capella par les élèves de CM2 et 6^e. Des contes traditionnels ont été lus et racontés sous une tente installée dans la cour et de la musique arabe a été jouée pendant les récréations. La maternelle avait prévu un goûter aux saveurs émiriennes, mais l'annonce de Dubai 2020, ville désignée pour accueillir l'Exposition universelle, n'a pas permis la réalisation du projet puisque les écoles ont dû fermer afin de célébrer la victoire de notre émirat voisin.

Entre les tentes du désert et l'exposition 2020, entre les dromadaires et le Grand Prix de Formule 1 de Yas Marina, entre une parade institutionnelle et une fête impromptue, entre le passé et l'avenir, le choix n'est pas forcément si difficile !

Jean-Yves Carpanèse et Elisabeth Rayer



Chaque année, début novembre, à l'instar de la manifestation culturelle La Grande Lessive, l'Art éphémère prend possession de la cour de l'école primaire du Lycée français international à Dubaï.

De la Petite Section au CM2, tous les élèves sans exception réalisent une œuvre autour d'un thème donné. Cette année a eu pour thème un début de phrase « Que les couleurs du monde... ».

Le jour J, les artistes en herbe accrochent dans la cour leurs productions sur des supports que les parents d'élèves ont aidé à mettre en place. Exposition éphémère

Lycée français international de Dubai

Art éphémère

puisque le décrochage a lieu 24 h plus tard, après la visite de tous les élèves et des parents.

Cette année, une classe mystère a participé à cette exposition. L'artiste iranienne Feroozeh Goli dont l'exposition se tenait à l'Alliance française a non seulement accroché les œuvres de ses élèves de Téhéran mais a également initié les élèves de CM1 de l'école à l'art de l'aquarelle.

Ce fut donc non pas 1462 œuvres mais bien 1500 qui volèrent au gré du vent ce jour ensoleillé de novembre

International Concept For Education (Ice) de Dubai

*Un nouvel établissement est
né à Dubai. L'Aflec assure
sa tutelle pédagogique*

En septembre dernier, un nouvel établissement, International Concept For Education (ICE), a ouvert ses portes à Dubai, près du complexe sportif de Meydan. L'enseignement conduira à terme au baccalauréat.

Il offre actuellement un enseignement de la maternelle Petite Section (3 ans) au CE1 (7 ans) et pourra accueillir des élèves de cycle 3 à la rentrée 2014.

Une école trilingue

Un enseignement fondé sur le curriculum français enseigné dans deux filières, une filière à dominante francophone et une filière à dominante anglophone, l'enseignement délivré appliquera dans le second degré les méthodes en vigueur dans les sections internationales. Trois langues sont présentes à partir de la moyenne section de maternelle : l'arabe, l'anglais et le français.

Les atouts de ICE

Un environnement offrant un grand confort aux élèves : l'école est située sur un site exceptionnel ; le complexe sportif de Meydan dispose d'installations pour la pratique de l'équitation, du tennis et du golf. L'école possède une piscine. Les salles de classes sont vastes (de 80 à 110 m²), situées sur un seul niveau ; chacune d'elles accueille un nombre limité d'enfants (entre 18 et 20 élèves).

Les activités artistiques et sportives constituent une priorité de l'école.

Un équipement technologique de pointe : les classes sont pourvues des meilleurs matériels audio-visuels et informatiques pour l'enseignement (tableaux interactifs, tablettes numériques, etc.).

Un petit nombre d'élèves par classe qui



favorise la pédagogie différenciée et la personnalisation des apprentissages.

Une priorité est donnée à l'ouverture aux autres pour mieux appréhender une société multiculturelle.

La prise en compte des talents par le biais d'activités diversifiées et individualisées dont l'objectif est de permettre à tous les élèves de s'épanouir.

Le savoir-vivre

L'école est fondée sur l'apprentissage et la pratique du savoir-vivre, de la politesse et des bonnes manières, conditions d'une bonne éducation.

Le développement équilibré de l'élève

L'école assure au plus près de l'élève une éducation personnalisée visant leur développement harmonieux par une attention particulière portée au sport, à la santé, à l'hygiène et à la nutrition.



Les orientations pédagogiques



Politique éducative de l'établissement, vie scolaire et citoyenneté

Par Francis Alin
Secrétaire général de l'AFLEC

La politique éducative au sein de l'établissement prend appui sur l'interaction et l'articulation des champs didactique, pédagogique et éducatif qui constituent son armature or, bien trop souvent, elle est réduite ou comprise à la seule dimension du champ de la vie scolaire.

Certes, il est difficile d'appréhender cette mission éducative tant les différentes articulations et interactions sont cadencées par la dichotomie que l'institution a longtemps entretenue sur les domaines pédagogique et éducatif. Alors que certains acteurs privilégient le domaine éducatif en se référant aux valeurs et aux normes dont le cadre d'exercice idéal serait l'établissement (fonctionnement général de l'établissement, lieu de vie, projet d'établissement, règlement intérieur), d'autres consacrent prioritairement la classe comme le seul lieu d'acquisition des savoirs et de la transmission des connaissances (les contenus, les programmes, les progressions) qui relèvent du domaine didactique. D'autres encore associent à ce deuxième domaine, sans pour autant le confondre, le domaine pédagogique qui interroge les formes de prise en charge des élèves, la mise en place d'organisations particulières centrées sur les apprentissages, la manière dont les élèves apprennent et comment on les évalue.

Dans ce contexte, quelle peut être la place de l'action éducative dans la réalité des enseignements et des activités proposées aux élèves ? Quelle place pour la vie scolaire ? En nous appuyant sur une mission essentielle « l'éducation à l'autonomie et à la citoyenneté », nous analyserons ce qui pourrait être une approche éducative collective portée par tous au sein de l'établissement.

Action éducative et vie scolaire

La vie scolaire, souvent perçue comme un lieu de normalisation et d'adaptation

au contexte scolaire, est aussi considérée comme une unité fonctionnelle, centre de l'action éducative. Pensée comme une unité assurant les fonctions éducatives, socio-culturelles et de loisirs à côté des fonctions d'enseignement on parle de temps éducatif par rapport à un temps pédagogique, elle a évolué vers une orientation sociale et éducative intégrée aux modalités d'acquisition du savoir. De la vie de l'élève dans les cours et dans la cour, nous sommes passés à la vie de l'élève dans l'établissement : l'élève est perçu comme une personne que l'on doit appréhender dans toutes ses dimensions et qu'il faut conduire à l'état d'adulte.

Ainsi la vie scolaire a des acceptions métonymiques diverses mais l'orientation que nous souhaitons voir se développer intègre les modalités d'organisation conduisant à englober et à rendre interdépendants les objectifs didactiques et pédagogiques.

C'est donc à la notion ouverte de vie scolaire porteuse de finalités dont il est question à ce niveau, à savoir : la vie scolaire comme projet de politique éducative insérée à un projet d'établissement qui dégage un consensus sur des objectifs spécifiques pédagogiques et éducatifs pour conduire l'élève vers l'état adulte, pour unir l'ensemble de la communauté scolaire au profit de l'éducation des jeunes, pour favoriser l'épanouissement des élèves, pour leur permettre d'acquérir une culture, pour les préparer à l'exercice de la responsabilité d'homme et de citoyen.

Quel regard est porté sur la vie scolaire dans sa contribution à l'éducation à la citoyenneté ?

Les projets des établissements indiquent en priorité la volonté de développer « un climat paisible et de respect ». La plupart du temps, ils répondent à cet objectif

par des actions permettant à l'élève l'intériorisation des normes sociales civilité d'ailleurs plutôt que citoyenneté . À tous les niveaux, il s'agit de provoquer la prise de responsabilité des élèves et leur participation aux décisions concernant l'établissement. De fait, l'enjeu est bien de mettre les élèves en position de bâtisseurs, de constructeurs de la loi grâce à leur participation. L'observation nous montre que souvent les principes d'obligation ou d'obéissance, de dépassement de soi voire de frustration sont prioritairement mis en avant. On est, là, centré sur la compréhension des modalités du bien vivre ensemble : comment respecter la loi si ce n'est de lui obéir ? Comment développer l'esprit critique au contact de la réalité de la vie de l'établissement, de son contexte, à l'aune de la confrontation de ses opinions et de celles des autres ? Comment élever à la compréhension de la loi en tant que règle de droit qui dit, interdit, régule et la loi comme obligation que l'on se donne ?

Cette approche constitue un levier pour la réflexion de l'ensemble des acteurs de l'établissement, elle est cependant réductrice et porte en elle certains éléments de contradictions. Portée et animée par la vie scolaire, elle se limite à des propositions, des échanges de vues considérés plus comme des espaces de consultation au sein desquels la hiérarchie entre élèves et professeurs est à juste titre maintenue et les pouvoirs de décision réservés. Le ressenti des élèves est d'être quelque peu manipulé, alors qu'ils ont passé une longue période à travailler, à réfléchir sur des actes de démocratie.

Par extension, nous pouvons questionner la place qui est réservée à l'apprentissage de la citoyenneté dans les différentes instances de l'établissement :

- le conseil de classe, comment avons-nous préparé les élèves à comprendre le rôle de la représentation, comment les avons-nous formés une fois élus délégués, avec qui, avec quels objectifs ?
- le conseil de vie lycéenne (CVL) qui rappelons-le, prend appui sur des bases proches de la réglementation d'élection de la sphère publique , le constat montre une très grande désillusion de la part des élus du CVL. Ils ont le sentiment que les adultes sensés les accompagner dans cette instance ne croient pas eux-mêmes à cette forme d'apprentissage à la vie démocratique, là où, au contraire, ils souhaitent

investir, se confronter à une certaine prise de risque sur des intérêts considérés comme vitaux pour eux.

Le champ de l'éducation à la citoyenneté, niveau d'action qui nous intéresse avec la mise en place du CESC qui intègre des élèves dans ses travaux, se situe à la charnière des activités d'animation éducative scolaire, périscolaires et de l'action pédagogique où l'on va chercher à développer la responsabilité individuelle tout en faisant évoluer le cadre de la responsabilité collective.

L'éducation à l'autonomie et à la citoyenneté

De nombreux textes abordent l'éducation à la citoyenneté. Que ce soit le concept d'éducation à la citoyenneté démocratique, celui de la citoyenneté active qui se traduit par la participation des élèves à différents niveaux de la classe à l'établissement et son environnement ou bien l'éducation à la citoyenneté globale tournée vers l'idéal universel, le but essentiel est bien de former des citoyens, conscients de vivre dans un établissement mais aussi de comprendre la vie dans son environnement avec ses lois, son organisation politique, son histoire et ses diversités.

Qu'en est-il de la mise en lien de tous ces textes et comment les différents acteurs recherchent des situations adaptées, complémentaires lors de la mise en place de situations d'apprentissage à la citoyenneté ?

Dans l'apprentissage de la citoyenneté, toutes les disciplines et le service de la vie scolaire sont concernés à la fois pour réfléchir, « fabriquer », constituer des actions éducatives qui peuvent se vivre aussi bien dans la classe que dans l'établissement avec une part active des élèves :

- la représentation des élèves, le sens de la représentation, les délégués, les élections, la formation, la participation, le conseil de la vie lycéenne ;
- l'établissement comme lieu de l'apprentissage à la vie démocratique (enjeux, obstacles, limites). Le cadre réaliste de l'apprentissage à la vie démocratique y a toute sa place. Une dérive est à éviter toutefois, celle de considérer l'établissement constitué en « mini cité » seul dépositaire des normes sociales essentielles ;
- l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) ;

- le règlement intérieur et son élaboration ;
- les initiatives citoyennes, les actions spécifiques ;
- l'éducation au numérique.

En prenant, pour exemple, l'enseignement de l'ECJS, nous pouvons situer quelques éléments constitutifs permettant d'approcher cette ambition éducative qui contribue à l'éducation à la citoyenneté.

La pratique du débat oral représente bien l'articulation entre le didactique, le pédagogique et l'éducatif. Le débat argumenté prend appui sur la liberté d'expression, d'opinion, de conscience, de pensée, il suppose la reconnaissance du conflit, de la confrontation, du compromis.

Tous ces éléments concourent à la mise en place de marqueurs du concept de citoyenneté :

- la découverte de soi, des autres et de leur culture ;
- l'apprentissage du respect d'autrui, de son opinion, le développement de l'esprit de tolérance, l'absence de préjugés, la curiosité ;
- la valorisation de ses propres capacités ;
- l'expression de l'identité de chacun ;
- la reconnaissance de l'appartenance à un groupe, l'insertion et l'enracinement au sein de l'établissement ;
- l'appropriation de l'accès aux droits fondamentaux et la reconnaissance des devoirs qui en découlent ;
- le développement de la solidarité, de l'autonomie, de la responsabilisation ;
- la construction de l'autonomie du jugement, du raisonnement logique et argumenté ;
- la capacité de travailler en groupe ;
- la compréhension des droits et des obligations de tout individu ;
- la connaissance des lois, des institutions et des principes sur laquelle repose l'organisation politique.

De l'apprentissage de la citoyenneté à l'éducation citoyenne

La formation des citoyens impose de ne pas se contenter de dispenser des connaissances en plus, de créer des situations éducatives spécifiques mais bien de repenser l'ensemble des modalités didactiques, éducatives et d'organisation. Ainsi, il ne suffit pas de faire un cours de qualité, encore faut-il que dans la démarche di-

didactique il y ait un respect de la personne, une recherche de l'élaboration du sens, un appel à l'esprit critique et à la raison de l'apprenant. À ce niveau, tout l'établissement doit agir avec la volonté constante de donner à voir, d'élaborer, de défendre le sens des actions et des situations diverses sans avoir peur d'introduire des thèmes comme :

- les limites de la démocratie à l'École ;
- le négociable et le non négociable ;
- la citoyenneté et les rapports adultes/adolescents ;
- la citoyenneté et les sanctions ;
- le mépris et le respect ;
- les rapports conflictuels et la médiation ;
- la parole de l'élève.

La grande mission éducative que nous pourrions appeler **Ambition Éducative** dans un établissement ne trouve de sens que dans la recherche des différentes complémentarités entre les disciplines et les activités éducatives. Cela passe par une politique éducative construite que chaque acteur doit s'approprier (rôle du conseil pédagogique, rôle du projet d'établissement) au service de la formation des élèves notamment sur le thème de l'éducation à la citoyenneté.

Si la vie scolaire contribue largement à ce domaine éducatif en développant la dimension morale (comportements : respect d'autrui, maîtrise de soi ou bien de valeurs : liberté, égalité, tolérance, démocratie) dans le cadre de l'animation éducative, elle ne peut le faire correctement, que si, en amont, elle a réfléchi, analysé, travaillé et calibré des séquences avec les disciplines.

C'est bien de la richesse de ces différents apports, contenus, connaissances, pratiques pédagogiques, animation éducative, portés et partagés par l'ensemble des équipes que naît cette ambition éducative dans un établissement afin que celui-ci soit porteur d'une culture, d'une éthique, de normes et de valeurs qui bénéficient à chacun individuellement mais aussi collectivement.

Les temps forts de l'AFLEC

L'AFlec structure vivante

*Par Ivan Delbarre,
membre de la commission de recrutement de
l'AFLEC*



Le besoin d'enseignants pour nos établissements croît d'année en année et, pour la rentrée 2013, nous avons dû recruter près de trente collègues. Ce besoin, en très forte expansion, est lié au développement de nos structures dans les Émirats et, à un degré moindre, au Liban.

Ainsi, depuis quelques années nous avons agrandi puis construit *ex nihilo* des bâtiments, afin de répondre au mieux à la demande.

D'autres projets sont en cours de réalisation et la création d'autres établissements est à l'étude.

La rapidité de l'AFLEC à répondre à la demande d'admission de nouveaux élèves est une des raisons de son succès. Sa réactivité nous rend capables de construire très rapidement des bâtiments grâce à des centres de décision simples et efficaces. L'accueil « inattendu » d'enfants supplémentaires est pour nous un véritable défi (environ quatre à cinq classes supplémentaires ouvertes entre mai et juin 2013). La réactivité est également présente au plan pédagogique par la création de structures nouvelles répondant aux attentes des parents d'élèves et à l'évolution des systèmes éducatifs. Dans ce domaine également, tout en respectant scrupuleusement toutes les règles d'homologation, et les décisions venues du poste, nos centres de décision sont libérés d'un excès de tutelle et d'administration.

Enfin et surtout, au-delà des bâtiments, au-delà des divers équipements, au-delà du visible, l'AFLEC sait qu'un établissement vaut par la qualité des membres qui le composent et là est le point le plus important. Un effort particulier est donc mis sur le recrutement des personnels d'encadrement et des personnels enseignants et nos procédures de recrutement s'affinent d'année en année. Les dossiers papiers sont de plus en plus précis, les entretiens de plus en plus

poussés, et les candidats de plus en plus nombreux...

Trouver la bonne personne pour le poste à pourvoir, tel est l'enjeu. Elle doit avoir de l'expérience, certes, mais pas celle des certitudes « gravées dans le marbre ». Et nous nous interrogeons : elle a peut-être un beau CV, peut-être trop beau ? Elle a peut-être un peu trop d'assurance ? Elle est très jeune et pleine de fougue mais peut-être un peu chien fou ? Elle a très envie de tenter l'expatriation mais ne fuit-elle pas d'abord sa situation actuelle ?

Bien sûr, elle doit être au fait des nouvelles technologies tout en comprenant qu'elles ne sont qu'un moyen, elle doit avoir une compétence en anglais, et pourrait peut-être enseigner en anglais une discipline non linguistique. Elle devra s'intégrer dans le groupe disciplinaire, se montrer pédagogue certes, mais pourquoi pas un peu poète, un peu artiste, un peu différente et, dans tous les cas exigeante...

Notre rôle de « recruteur » nous conduit à tenter de cerner les personnalités, leurs capacités d'adaptation, d'évolution, d'investissement, leur ouverture d'esprit et surtout leurs potentialités, y compris dans des domaines extra disciplinaires.

L'AFLEC travaille dans un premier temps avec ses proviseurs pour définir au plus près les besoins des établissements et les profils des postes à pourvoir. Cela ne suffit pas ! Nous ne considérons pas notre travail comme terminé lorsque l'enseignant a rejoint son poste. Nous effectuons avec le proviseur qui l'a reçu un bilan afin de voir si nous avons fait le bon choix et nous rendons visite à l'enseignant quelques mois après sa prise de fonction pour voir si personne ne s'est trompé ou a été trompé. Nous voulons instaurer un véritable suivi de nos collègues. Tout cela ne relève pas d'une science exacte mais de la tentative de réaliser l'alchimie humaine qui fait progresser un établissement.



L' Aflec a tenu son assemblée générale à Beyrouth le 9 novembre 2013



*De gauche à droite : A. Ayache, T. Audi, J-L. Piednoir,
A. Daouk, R. Hammoud, P.Vandevoorde*

En signe de solidarité avec les collègues en poste dans les établissements de l'AFLEC au Liban, l'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue à Beyrouth le 9 novembre 2013 en présence, notamment, du président fondateur, Pierre Vandevoorde, et de nombreuses personnalités.



*De gauche à droite :
B. Halff, B. Roesch, A. Bourgey, F. Le Goff, P Cotentin*

Outre l'habituelle présentation du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier respectivement par le président, le secrétaire général, le trésorier et la trésorière adjointe, les interventions de Bernard Roesch, conseiller de coopération et d'action culturelle au Liban, de Marie Vanouque-Digne, chef de la Mission de gestion des potentiels et de la mobilité internationale du ministère de l'Éducation nationale, de Pascal Cotentin, directeur du CRDP de l'académie de Versailles, et de Rimah Hammoud, vice-président, directeur général du groupe Élite, étaient au programme.

*Un document d'information relatif
à cet événement est joint.*



Un dîner dans un restaurant libanais a clos la journée

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'AFLEC

27 JANVIER 2014

Conseil d'administration de l'AFLEC

Réunion de la commission de recrutement des nouveaux personnels

11, 12, 13 février 2014

Participation au salon Intertice à la Grande Arche de la Défense

FÉVRIER 2014

Réunion de la commission de recrutement des nouveaux personnels

2013 - 2014

Mise en œuvre du plan de développement informatique et numérique

DOCUMENTS ET OUVRAGES SIGNALÉS

à l'attention des personnels d'encadrement et des enseignants

Naïma Yaki, Ivan Ghastaut, Nicolas Bancel,

sous la direction de Pascal Blanchard, préface de Benjamin Stora

*La France arabo-orientale. 13 siècles de présence
de la communauté arabo-musulmane*

Paris, Éditions La découverte, 2013, 362 p.

Antoine Fleyfel

Géopolitique des chrétiens d'Orient. Défis et avenir des chrétiens arabes

Paris, Éditions Lharmattan, 2013, 222 p.

Sous la direction de Christian Müller et Muriel Roiland-Rouabah

Préface d'André Miquel

Les non-dits du nom, Onomastique et documents en terres d'Islam.

Mélanges offerts à Jacqueline Sublet

Beyrouth, Presses de l'Ifpo - IRHT, 2013, 608 p.

**Mohammed Hocine Benkheira, Avner Giladi, Catherine Mayeur-Jaouen,
Jacqueline Sublet**

La Famille en Islam d'après les sources arabes

Paris, Les Indes savantes, 2013, 553 p.

Textes officiels *On trouvera les textes officiels en vigueur pour l'enseignement
des différentes disciplines sur le site eduscol.education.fr*



Le courrier de l'AFLEC
Rédaction et Administration : AFLEC, 31 rue Fondary Paris 15^e
E-mail : aflec75@orange.fr / +33 0 967 127 153
Directeur de publication : B. Hallff
Comité de rédaction : F. Alin, A. Bourgey, J. Simon
Secrétaire de rédaction : M. Duret
Création graphique, mise en page, impression :
lycée Maximilien-Vox - 75006 Paris
Crédits photos : association AFLEC

